

Numéro de Prêt/Crédit/Don : Crédit IDA N° 7287-CI

INTITULÉ DE L'AON : TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE CINQ (05) COLLÈGES À BASE 4 DANS LES COMMUNES DE MAN, KORHOGO ET BOUNA – CINQ (05) LOTS

N° de référence : N°CI-PARU-494971-CW-RFB

1. **Le Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire** (ci-après dénommé l'« Emprunteur ») a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) (la « Banque ») sous la forme d'un « crédit » (ci-après dénommé « fonds ») en vue de financer le coût du **Projet de Développement Durable et Inclusif des Villes Secondaires (PDDIVS)** et a l'intention d'utiliser une partie de ce Crédit pour effectuer des paiements au titre des Marchés relatifs aux **travaux de construction de cinq (05) collèges à base 4 dans les communes de Man, Korhogo et Bouna – cinq (05) lots**.
2. **L'Unité de Coordination du PDDIVS (UC-PDDIVS)** invite, par la présente, les soumissionnaires de pays éligibles et répondant aux qualifications requises à soumettre des Offres sous pli fermé, pour la réalisation de ces travaux.

Le délai d'exécution des travaux est indiqué dans le tableau ci-dessous, pour chaque lot.

N° des lots	Désignations	Délai maximum d'exécution	Ouvrages à réaliser
1	Construction d'un (01) collège à base 4 dans le quartier Nagnenefoun dans la Commune de Korhogo	06 mois	Tout corps d'état
2	Construction d'un (01) collège à base 4 dans le quartier Gnambelegue dans la Commune de Korhogo	06 mois	Tout corps d'état
3	Construction d'un (01) collège à base 4 dans le quartier Pornakaha dans la Commune de Korhogo	06 mois	Tout corps d'état
4	Construction d'un (01) collège à base 4 dans le quartier Ouattarasso Extension (secteur Maminôgô) dans la Commune de Bouna	06 mois	Tout corps d'état
5	Construction d'un (01) collège à base 4 dans le quartier Fraternité (Grand Gbapleu) dans la Commune de Man	06 mois	Tout corps d'état

Le marché sera passé sur prix unitaire.
Le délai d'exécution des travaux est de six (06) mois maximum pour chaque lot.
NB : Ces délais ne sont pas cumulables en cas d'attribution de plus d'un lot.

3. La passation de marchés sera conduite par passation de marchés au niveau national en utilisant un Document d'Appel d'Offres (DAO) tel que défini dans les « Règles des Passation de Marchés de la Banque mondiale pour les Emprunteur de FPI. » en date de mars 2021 (« les Règles de Passation des Marchés »), et est ouvert à tous les Soumissionnaires de pays éligibles.
4. Les soumissionnaires intéressés de pays éligibles peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès de l'Unité de Coordination du PDDIVS (UC-PDDIVS) à l'adresse définie au point 9 ci-dessous et prendre connaissance du dossier d'Appel d'Offres à la même adresse, du lundi au vendredi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures (Temps universel).
5. Le Dossier d'Appel d'Offres en langue française peut être consulté gratuitement ou acheté par tous les soumissionnaires de pays éligibles contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA**. La méthode de paiement sera **soit en espèces, soit par chèque certifié auprès de l'Agence Comptable du PDDIVS**. Le Dossier d'Appel d'Offres sera retiré dans les locaux de l'Agence comptable auprès PDDIVS.
6. Les offres devront être remises à l'adresse ci-dessous au plus tard **le vendredi 19 décembre 2025 à 10 heures**. Toute offre reçue après l'expiration du délai limite de remise des offres sera écartée. Les offres seront ouvertes publiquement en présence des représentants désignés des soumissionnaires et de toute personne souhaitant assister à l'ouverture des offres, à l'adresse mentionnée ci-dessous, **le vendredi 19 décembre 2025 à 10 heures 30 minutes (Temps universel)**.
7. Les offres doivent être accompagnées d'une **Garantie d'offre**, pour un montant de :

Lot	Montant de la garantie d'offre en (F CFA)
Lot n°01	Huit millions (8 000 000) Francs CFA
Lot n°02	Huit millions (8 000 000) Francs CFA
Lot n°03	Huit millions (8 000 000) Francs CFA
Lot n°04	Huit millions (8 000 000) Francs CFA
Lot n°05	Huit millions (8 000 000) Francs CFA

Ces garanties d'offre seront délivrées par une banque, une institution financière (telle une compagnie d'assurance) agréée par le Ministère de l'Economie et des Finances de Côte d'Ivoire.
Si un soumissionnaire produit une Garantie d'offre émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le gérant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.
La période de validité de garantie d'offre est de 148 jours (soit 120 jours pour le délai de validité de l'offre + 28 jours) à compter de la date limite du dépôt des offres.

8. Les marchés issus du présent Appel d'offres seront soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant hors taxes) aux frais des titulaires.
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Unité de Coordination des Projets PARU/PDDIVS sis à Cocody II Plateaux, 7^{ème} Tranche quartier Zinsou, situé à l'opposé de l'agence commerciale Côte d'Ivoire Télécom, en venant du Café de Versailles, 5^{ème} rue à droite, lot 2818, ilot 234, Voir M. Jean Marie KOUDOU, Spécialiste en Passation des Marchés
Tél : (+225) 01 02 77 02 74 / Tél : (225) 27 22 21 57 97